

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 SEPTEMBRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES
du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

Réunion électorale à la salle Sainte-Hélène, à Angers

Trois cents électeurs ou jeunes imberbes remplissaient jeudi soir la salle Sainte-Hélène. Au dehors une foule compacte, qui grossit continuellement, se presse aux fenêtres, laissées ouvertes, et s'entasse dans la cour du café du Mail. Il y a bien là quatre ou cinq cents personnes.

Dans l'intérieur, tout le monde est calme. A l'encontre de ce qui s'est passé la veille, salle Baron, l'assistance paraît indifférente à la formation du bureau. Quelques voix demandent M. Charron pour présider. M. Charron accepte et s'installe sans opposition. Il en est de même pour les assesseurs et le secrétaire.

On paraît bien disposé à écouter M. Peyssonnié, qui ne se fait pas attendre. Mais le candidat opportuno-socialiste commence par donner un échantillon de son savoir-vivre dans les termes suivants :

« Malgré toute l'opposition que l'on m'a faite jusqu'ici, dit-il, j'ai pu parler; mes adversaires de toutes les réactions ne sont que des vendus; ils sont payés pour m'interrompre; je les ai traités de *souteneurs* et ils n'ont pas osé venir me répondre à la tribune! » Ce début violent et grossier soulève déjà des murmures dans l'auditoire.

On se rappelle ce qui s'est passé la veille, à la salle Baron. Ceux qui de leurs places ripostaient à M. Peyssonnié étaient brutalement saisis et jetés à la porte par les opportunistes; ceux qui montaient à la tribune pour discuter étaient hoés par la bande. Et, de peur de subir un échec complet, les chefs opportunistes faisaient brusquement lever la séance. Voilà comment M. Peyssonnié a réussi à réfuter l'opposition.

Le procureur de Dieppe continue en disant que la République est terriblement menacée, qu'il faut la sauver à tout prix. On lui crie qu'il est opportuniste. Le candidat proteste en déclarant que J. Ferry, le chef des opportunistes, ne veut pas de révision; lui la réclame, mais repousse la Constituante qui détruirait la République.

Et le Tonkin? réplique-t-on.
M. Peyssonnié blâme sévèrement M. Ferry

sur cette désastreuse entreprise; toutefois il ne donne pas son avis sur la politique coloniale.

— Et Thévenet? lui objecte-t-on du dehors.
Vous croyez m'embarrasser, dit-il, parce que je suis fonctionnaire, et dépendant du ministre de la justice, et bien, je ne dirai de mon supérieur ni bien ni mal. Si vous voulez attaquer M. Thévenet, allez à Lyon où il se présente. Mais je ne suis pas candidat officiel.

— Démission! démission! lui crie-t-on du dehors.

M. Peyssonnié se fâche. — Ceux qui m'interrompent ne sont que des gamins!

Quelques applaudissements retentissent dans la salle; mais au dehors le tapage redouble. L'opposition est formidable.

Le procureur devient furieux: Vous n'êtes que des misérables et des lâches! et il s'avance vers eux en montrant les poings.

Vive Boulanger! A bas le candidat officiel! reprend la foule.

— Vous êtes pourris pour la servitude et vous méritez d'être traités comme des animaux, hurle le candidat du *Patriote*.

Ces grossièretés provoquent des épithètes de même nature; on hue, on siffle. C'est un vacarme général.

Dans la salle, les uns rient à se tordre; les opportunistes crient: « Ne répondez pas, fermez les fenêtres. »

M. Charron est ahuri; il fait fermer les fenêtres. Mais on étouffe. La chaleur monte à 50 degrés; il faut de l'air, surtout au candidat qui se démène dans un véritable bain de vapeur comme un diable dans un bénitier. Ce n'est pas agréable ce métier-là, avoue-t-il.

M. Peyssonnié réussit alors à jeter quelques lambeaux de son programme; il veut une Chambre élue pour six ans et renouvelable par moitié tous les trois ans. Il est partisan du Sénat, le rempart de la République.

Les cris: « A bas la Haute Cour! vive Boulanger! » éclatent nombreux et acharnés au dehors.

M. Peyssonnié s'impatiente de nouveau, s'indigne, s'irrite, et fou furieux s'avance les poings en avant:

« Tas de lâches, je souhaiterais un nouveau 93 pour vous coller tous au mur! »

Des protestations d'une vigueur sans pareille accueillent cette sortie.

Aussi M. Peyssonnié, tout en ayant l'air de menacer ses adversaires, se garde bien d'approcher trop près de la fenêtre dont il est séparé par un groupe important de ses amis.

A bout de force et voyant que le tumulte augmente, il essaye de terminer sa harangue en faisant l'éloge complet de M. Maillé.

Singulière contradiction! Tout à l'heure il blâmait sévèrement Ferry, l'homme du Tonkin, et il loue maintenant Maillé qui a toujours voté pour la continuation de cette déplorable et sanglante aventure coloniale.

Plusieurs auditeurs posent alors des questions au candidat. M. Peyssonnié les accepte, puis quand il est serré de près, surtout relativement à la question sociale, il reste dans l'embarras et répond à ses interlocuteurs: « Si vous avez un remède, enseignez-le. »

Justement c'est la question que l'on prie le candidat de résoudre, et il avoue son impuissance.

Un électeur demande si M. Peyssonnié accepte le mandat impératif. Le candidat répond négativement, parce que, dit-il, vous prouveriez par là que je n'aurais point votre confiance.

Non, vous ne l'aurez pas, disent les uns; vous l'aurez, ripostent les autres. Non! non! Si! si!

Le vacarme reprend. M. Peyssonnié se hâte de terminer en prédisant la République éternelle et universelle.

Ce qui nous a surpris, dans cette réunion, c'est le peu d'applaudissements recueillis par M. Peyssonnié. Pourtant l'intérieur de la salle semblait en partie favorable et ne montrait point d'opposition systématique; d'ailleurs, de nombreux fonctionnaires se trouvaient présents; c'est leur quartier. Joint au groupe considérable d'amis qui accompagnent partout le procureur, ils pouvaient montrer qu'ils étaient en majorité. Mais beaucoup sont demeurés froids pendant que la sueur coulait à flots sur tout le corps du malheureux candidat officiel.

En résumé, le résultat de ces réunions, c'est beaucoup de bruit pour rien.

(Journal de Maine-et-Loire.)

INFORMATIONS

L'AFFICHAGE BOULANGISTE

Par ordre de M. Constans, la préfecture de police a fait arracher dans tout le dix-huitième arrondissement les affiches du manifeste du général Boulanger commençant par les mots:

« Au peuple français, mon seul juge », etc.

Trente colleurs de ces affiches ont été arrêtés et mis à la disposition de M. Cazalas, commissaire de police du quartier de Clignancourt, qui les a envoyés au poste central de l'arrondissement, en attendant les instructions les concernant.

Toute la matinée, les affiches électorales de M. Henri Rochefort ont été apposées sans entraves dans le quartier de Belleville.

Ajoutons les renseignements suivants que nous trouvons dans le *Paris*, feuille officieuse:

« Ces affiches, qui portent la signature du candidat, visée par le comité, ne seront pas enlevées.

» Aucun ordre relatif à l'affichage électoral proprement dit de M. Boulanger n'avait encore été signifié à la préfecture de police, par le ministère de l'intérieur, à une heure de l'après-midi.

» Au reste, il semble décidé qu'on ne touchera pas aux affiches des candidats ou des comités, mais que toutes les affiches de manifeste seront immédiatement enlevées. »

M. LAGUERRE ET M. Q. DE BEAUREPAIRE

Le parquet de la Seine vient d'ouvrir une enquête sur les accusations portées par MM. Laguerre et Marcel Habert contre M. Q. de Beaurepaire et les membres de la Haute Cour de justice, dans la réunion du cirque Fernando.

SOUSCRIPTION DU PAPE

Le Pape a envoyé dix mille francs au nonce, à Bruxelles, pour les victimes d'Anvers.

A la suite de la catastrophe d'Anvers, M. Tirard et M. de Freycinet ont décidé d'imposer de nouvelles conditions d'emmagasinage au commerce d'exportation des munitions de guerre. Il ne sera plus permis d'accumuler des milliers de cartouches et des tonneaux de poudre dans les ports, en attendant leur embarquement.

LA MUSIQUE DE LA GARDE

Voici le texte de la réponse du roi des Belges au télégramme de la colonie française:

« Monsieur le président,
» J'ai l'honneur de vous accuser réception du télégramme que vous avez adressé au roi au nom de la colonie française, réunie au Grand-Hôtel, pour fêter la garde républicaine.

» Sa Majesté a été heureuse d'accorder son ordre au chef d'une des meilleures musiques de l'Europe, qui est venue se faire entendre chez nous au profit d'œuvres philanthropiques et qui a bien voulu, autorisée par le ministre de la guerre, prolonger son séjour à Bruxelles, afin de donner un concert tout spécial au profit des victimes de l'épouvantable catastrophe d'Anvers.

» Veuillez agréer, etc.
» Signé: Comte STEENEICHAUX,
» Attaché au cabinet du roi. »

Les Sociétés de camarades

On écrit de Lyon à la *France militaire*:

« La Société des combattants de 1870-71 de notre ville célébrait dimanche dernier, 8 septembre, sa deuxième fête annuelle.

» Une délégation de chacune des sociétés similaires de Mâcon et de Roanne avait tenu à répondre à l'invitation qui lui avait été adressée par leurs camarades lyonnais.

» Tous deux étaient reçus à leur arrivée à la gare par une députation. De là, elles se rendaient au siège social, cours Morand, 48, où elles trouvaient un accueil enthousiaste et des plus cordiaux.

» Vers 4 heures, environ 100 sociétaires partaient, dans un ordre parfait, tambours, clairons, drapeau et délégations en tête, pour se rendre au restaurant de la Cressonnière, à Vaise, où avait lieu le banquet.

» Environ 140 convives ont pris part à ce festin présidé par l'honorable et dévoué président de la Société de Lyon, M. Villemet, dont le dévouement a été justement récompensé par les nombreuses sympathies dont il a été entouré.

» Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par les présidents des sociétés de Lyon, de Roanne et de Mâcon.

» La gaieté et la cordialité la plus grande n'ont cessé de régner durant cette fête de famille dont le souvenir réconfortant ne pourra qu'affermir encore les liens de camaraderie et les bonnes relations qui existent entre les so-

ciétés de combattants des trois départements limitrophes. »

C'est avec une bien vive satisfaction que nous constatons les progrès accomplis depuis quelques années par ces *Sociétés de camarades* dont le but a été si bien défini par le commandant Pierre, un vétéran de notre armée, trois fois cité à l'ordre pour sa belle conduite devant l'ennemi, et qui consacre les loisirs de la retraite à travailler encore à l'œuvre de reconstitution de nos forces nationales.

« Le but que nous poursuivons, — a dit le sympathique président de la société de Maçon, — le but que poursuivent d'ailleurs toutes les sociétés de combattants de 70-71, quel que soit le titre qu'elles se donnent et quoiqu'elles puissent différer en certains points de détail, n'est-il point toujours le même ? c'est-à-dire : nous souvenir d'un passé malheureux, mais honorable, dans l'espérance d'un avenir meilleur ! Rétablir entre les défenseurs de la patrie envahie les liens de camaraderie d'autrefois, un instant rompus, parce qu'il fallait avant tout ne songer qu'à effacer les traces sanglantes, les souillures laissées par l'invasisseur sur le sol de l'opprimé !

» Faire que ces liens se resserrent chaque jour davantage et ne se rompent à nouveau que pour faire place à l'intimité, à la bonne confraternité ! Entretenir toujours vivace, chez nous, le culte de la patrie ! Inculquer, insuffler, pourrais-je dire, à la jeune génération destinée à nous remplacer sur les champs de bataille de l'avenir, cette ardeur patriotique qui, il faut bien le reconnaître, faisait quelque peu défaut à la nôtre à cette époque malheureuse, où il fallut jusqu'au souffle puissant d'un patriote convaincu pour la sortir de l'état de somnolence où elle paraissait se complaire, à cette époque, dis-je, où le mot sublime de patrie n'avait pour beaucoup aucun sens, aucune signification ! »

On ne peut mieux dire. Nous n'ajouterons donc aucun commentaire à ces patriotiques paroles. Nous nous bornerons seulement à faire des vœux pour la propagation de l'œuvre sur toute l'étendue du territoire, pour la prospérité des Sociétés existant déjà et particulièrement de celle de la deuxième capitale de France.

N'oublions pas qu'en Allemagne, les sociétés de camarades comptent environ 1,300,000 membres.

ÉTRANGER

UNE LETTRE DU PAPE

A la protestation collective de l'évêque de Belgique contre la manifestation en l'honneur de Giordano Bruno, le Souverain Pontife vient d'adresser la réponse suivante à l'archevêque de Malines et aux autres évêques de Belgique :

LÉON XIII, PAPE

Très chers Fils, Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

L'audace pleine d'insolence, l'entreprise impie des ennemis de la religion, cherchant à glorifier devant la postérité un hérétique presque oublié, en lui dressant une statue de bronze dans cette ville de Rome, ont été jugées dans votre lettre du mois de juin, de façon à Nous convaincre que cette triste cérémonie a rempli vos âmes d'une indignation et d'une douleur égales à celles que Nous avons ressenties Nous-même. Et certes, cet outrage, flétri par la vive réprobation des plus honnêtes dissidents eux-mêmes, pour ne rien dire des catholiques, devait soulever le cœur des chefs de la religion sainte, et en particulier les vôtres, Vénérables Frères, qui connaissez trop bien la perfidie des sectes vouées à la guerre contre la vérité catholique.

L'expression de votre tristesse n'a pas peu consolé Notre peine. Vous ne vous contentez point d'un sentiment de stérile pitié ; mais vous Nous promettez le concours si cher de vos prières, de celles de votre clergé et des pieux fidèles de Belgique, dont la foi et la piété Nous sont depuis longtemps parfaitement connues. Ces supplications, unies aux vœux des enfants de toute l'Eglise, auront une puissante efficacité. Nous en avons l'assurance, pour que le Seigneur se hâte de manifester la vertu de son bras et réserve à l'Eglise en deuil un triomphe d'autant plus fortuné que la lutte aura été plus longue et plus formidable. Fortifié par cette espérance, Nous vous remercions pour le pieux devoir que vous venez de remplir, et, comme augure de la bonté céleste, Nous vous accordons dans le Seigneur, d'un cœur très aimant, à vous, à votre clergé et aux fidèles des diocèses confiés à vos soins, la Bénédiction Apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

L'EMPEREUR GUILLAUME AUX MANŒUVRES

Minden, 12 septembre.

L'idée générale des manœuvres du 7^e corps d'armée était la suivante :

Le 7^e corps venant du Sud devait atteindre Minden le 12 septembre lorsqu'on lui annonça l'approche d'un corps d'armée ennemi venant du Nord et se dirigeant aussi sur Minden.

Il y eut alors un grand combat entre les deux divisions de cavalerie, composées l'une de vingt-huit escadrons et l'autre de vingt-quatre.

L'ennemi a été repoussé et a perdu dix-huit escadrons.

L'Empereur, les princes, les officiers étrangers et la suite du souverain ont observé les opérations avec beaucoup d'intérêt.

Un combat d'artillerie s'est alors engagé et l'infanterie s'est déployée.

L'ennemi eut d'abord l'avantage, mais il fut

bientôt attaqué avec des forces supérieures, ce qui a donné lieu à une lutte acharnée.

Les forces ennemies ont finalement été obligées de battre en retraite. Les manœuvres terminées, on a fait la critique des opérations.

Malgré la pluie, l'affluence du public était très grande.

La ville est pavoisée. (France militaire.)

NOUVELLES MILITAIRES

A la fin des grandes manœuvres du camp de Châlons, le général de Gallifet, après le défilé, a réuni tous les officiers des trois divisions et des batteries à cheval pour décerner à chacun la part qui lui revenait d'éloges ou de critiques ; puis, dans une chaleureuse allocution, il a témoigné au général L'Hotte, qui a assisté aux manœuvres, les regrets qu'éprouvait la cavalerie à la pensée qu'il serait sous peu de mois atteint par la limite d'âge.

Les grands progrès réalisés par la cavalerie et les batteries à cheval sont indiscutables.

DES CHEVAUX, S. V. P.

Une circulaire ministérielle, en date du 10 février 1889, a prescrit aux chefs de corps de se préoccuper des moyens pour entretenir les qualités équestres des officiers comptables démontés le 1^{er} janvier 1889. Jusqu'à ce jour, cette circulaire est restée lettre morte, les officiers comptables de plusieurs régiments n'ont pas mis le pied à l'étrier depuis bientôt neuf mois, et pendant ce temps, les lycéens montent les chevaux qu'on refuse aux officiers pour les entretenir dans l'habitude du cheval.

La loi du 15 juillet dernier leur a rendu des montures, mais sur le papier seulement, et, en attendant des crédits pour l'appliquer, nous comptons sur le haut intérêt que porte à tous M. de Freycinet, pour prescrire aux chefs de corps des régiments d'artillerie de mettre immédiatement à la disposition des officiers comptables les chevaux que la loi leur accorde, et à ceux de la cavalerie, l'exécution de la circulaire du 10 février dernier.

(France militaire.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

RÉUNION ÉLECTORALE A MAZÉ

On écrit de cette commune qu'une réunion à laquelle assistaient MM. Benoist et Combiere, républicains, n'a pas été favorable au maire de Saumur.

A une question qu'on lui a posée : « Vous désisterez-vous au 2^e tour si vous avez le

moins de voix ? » M. Combiere aurait répondu : « Non, je ne me désisterai pas, et je préfère voter et faire voter mes électeurs pour le candidat monarchiste. »

On conçoit que cette déclaration n'a pas été du goût des électeurs républicains.

Nous avons reçu aujourd'hui de M. Doussain une lettre en réponse à la note signée *Un officier en retraite*, qui a paru hier dans l'*Écho*. Nous la publierons lundi.

ENFANT NOYÉ

En l'absence de ses parents, le jeune Robineau, âgé de dix-huit mois, est tombé hier matin dans un bassin, proche la maison de ses parents, ile du Saule.

Malgré la promptitude des secours, ce pauvre enfant avait cessé de vivre quand il a été retiré de l'eau.

Les obsèques auront lieu ce soir à 4 heures.

Le *Bulletin de l'Instruction primaire* (officiel) du département de Maine-et-Loire, dans son dernier numéro, donne la liste des livres reconnus propres à être mis en usage dans les écoles publiques pendant l'année scolaire 1889-1890.

Dans cette liste se trouvent quatre ouvrages mis à l'Index, sur la liste des livres de mauvaise doctrine, par décret du 15 décembre 1882 :

Bert (Paul), *L'Instruction civique à l'école* ; Steeg (Jules), *Instruction morale et civique* ; Compayré, *Éléments d'Instruction morale et civique* ; Gréville (H.), *Instruction morale et civique des jeunes filles*.

Il résulte du décret cité qu'on ne peut ni lire ces livres, ni les garder, ni les donner à d'autres. Les parents seraient obligés en conscience de retirer leurs enfants d'une école où le maître imposerait à ses élèves la lecture d'un de ces ouvrages condamnés.

LA RÉPUBLIQUE JUGÉE PAR UN RÉPUBLICAIN

Que de fortunes depuis quinze ans, mes amis !

Tous les piliers d'estaminets roulent carrosse.

Ils FONT BATIR, ils ont des HOTELS, ils sont MINISTRES.

Les plus maladroits meublent une préfecture ou une recette générale.

Ils ont des inventions pour frauder la loi.

Les places qui leur profitent le plus sont celles qu'ils ne prennent pas pour eux. Celui-ci ne fait des démarches que contre ARGENT COMPTANT ; celui-là, quand il a placé son favori, PRÉLÈVE UNE PART sur les revenus de l'emploi.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

VI. — TIM RENCONTRE UN IVROGNE

(Suite)

Cependant, on était déjà à plus d'une lieue de Bourg ; les voyageurs avaient dépassé Saint-Just, et bientôt, grâce à l'allure rapide de leurs chevaux, ils distinguaient, à une médiocre distance, les lumières d'un grand village ; c'était Ceyzériat où il avait été décidé que l'on passerait la nuit.

Quelques minutes plus tard, nos excursionnistes, pour la seconde fois, faisaient leur entrée dans la meilleure auberge de cette charmante localité, et, après un souper copieux qui obtint l'approbation du major, allaient goûter les bienfaits d'un sommeil qui se prolongea jusqu'à l'aurore du jour suivant.

On finissait de déjeuner, vers dix heures et demie, et Tim sortait pour une commission, tandis que Lieschen se tenait sur le seuil de

l'auberge, lorsque une voix, celle d'un homme ivre, se fit entendre dans la rue.

La voix chantait d'un ton nasillard :

Nous en berin bin de biau co, —
De mon tri, de mon tra,
De mon tra la la la, —
Nous en berin bin de biau co,
An sourcian n'aura féna...
An sourcian n'aura féna.

Le chanteur, un vitrier ambulancier, aperçut tout à coup Lieschen qui, à sa vue, s'était troublée.

Il fit un pas vers elle, et la salua gauchement.

— Eh ! eh ! fit-il en ricanant, c'est la jolie demoiselle de l'autre jour... Eh ben a-t-on été contenté du père Pacôme?... Y a-t-il encore des pièces blanches à gagner?... Hein !... Quoi !... Plus personne !... Oui, oui !... on me fuit parce que j'ai bu un verre !... Bah ! ça ne m'arrive pas plus d'une fois ou deux par journée !...

Nous en berin bin de biau co...
De mon tri, de mon tra...

Il n'acheva pas, Tim venait de lui frapper sur l'épaule, et l'engageait à le suivre au plus prochain cabaret...

Lieschen était rentrée précipitamment dans l'auberge.

Une heure plus tard, les touristes remontaient en voiture et parlaient pour Nantua.

Tim Snare, étant sur le siège, tournait le dos à nos voyageurs, de sorte que nul d'entre eux, pas même Lieschen, ne remarqua sa mine préoccupée.

Quant aux autres personnages, d'ailleurs, tout ce qui n'était pas leur satisfaction présente leur devenait absolument indifférent.

En général, l'amour et le bonheur ici-bas sont égoïstes.

A ce moment même, un des principaux magistrats de la bonne ville de Bourg, — il ne nous est malheureusement pas permis de le désigner d'une manière plus explicite, — venait de rentrer chez lui après une absence de près de trois semaines.

Il était à peine de retour, que sa vieille gouvernante lui remit un paquet de journaux et de lettres. Parmi ces dernières, une surtout parut exciter l'attention du personnage. La suscription était d'une écriture anglaise un peu tremblée, et portait le timbre de Boulogne-sur-Mer. Il y avait huit jours que ce pli était arrivé à Bourg.

Le magistrat lut ce qui suit, avec une ex-

trême attention, et à trois ou quatre reprises :

« Monsieur,

» Parmi les habitants de la commune de Montracol, se trouve un étranger au pays, lequel se fait appeler, — faussement suivant toute apparence, — Raoul Merris, et est sur le point de tromper la confiance d'un riche Ecossais, Sir Macdowal, actuellement en voyage avec sa nièce et une dame de compagnie allemande.

» Ce serait rendre service à cet honorable touriste et à ses compagnes, que de démasquer l'intrus qui s'est mêlé à leur compagnie, dans un but assurément peu avouable.

» On a tout lieu de supposer que ce soi-disant Raoul Merris n'est qu'un repris de justice, arrêté autrefois dans le Pas-de-Calais sous la prévention d'un assassinat, [et qui] aurait quitté le pays depuis plusieurs années, non sans avoir abusé de la confiance d'un digne vieillard, son protecteur, lequel, dupé et peut-être volé par cet infâme qu'il avait la faiblesse d'aimer, est mort dans les regrets et le désespoir... »

Le premier mouvement du magistrat fut de mettre la police sur pieds... Une seule chose le retint, — chose à considérer en effet :

Il y a des maisons de commerce, avec rabatteurs et courtiers, où l'on trafique des fonctions et des décorations.

République, ton nom est vénalité !

(C'est un républicain, M. Jules Simon, qui a tracé ce portrait si ressemblant.)

Le bilan du Tonkin

Extrait du compte rendu officiel de la Chambre :

M. Andrieux. — Il y a d'autres victimes que celles qui succombent au Tonkin, il y a celles qui succombent au retour, à la suite de longues maladies.

M. l'amiral de Donpierre d'Hornoy. — C'est très juste !

M. Andrieux. — Et là, Messieurs, il faut énumérer les hommes qui sont sortis des hôpitaux et qui ont été renvoyés comme impropres au service.

En 1885, 7,779 hommes impropres au service. (Exclamations à droite.)

En 1886, 9,960 :

En 1887, 5,900.

Pour 1888, je n'ai les chiffres que jusqu'au mois de septembre, et pendant cette période, de janvier à septembre 1888, je trouve 5,000 hommes impropres au service. (Mouvement prolongé.)

M. Le Provost de Launay. — Et il n'y a ni pensions ni secours pour les familles !

M. Andrieux. — Si bien que les chiffres sont ceux-ci. **POUR UNE PÉRIODE DE MOINS DE QUATRE ANNÉES :**

Impropres au service.....	28.639
Morts.....	7.930

C'est par conséquent un total de.... 36.569

hommes que je puis considérer comme perdus pour l'armée française, pendant une période de quatre années.

(Journal officiel. — Séance du 28 février 1889.)

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE

Extrait du Journal officiel (Discours de M. Weynaud).

« Il suffit de lire, pour voir la ruine et la misère qui régissent dans nos départements, le dernier Bulletin du ministère des finances ; il vous montrera que les ventes judiciaires augmentent sans cesse dans ce pays.

» Elles étaient de 22,000 en 1882.

» Elles s'élèvent à 28,000 en 1886.

» Et, sur cette augmentation, les TROIS QUARTS concernent les ventes sur saisie immobilière, c'est-à-dire les EXPROPRIATIONS FORCÉES.

» Il résulte de votre manière de gouverner et de gérer les finances du pays, que les usines chôment, que les grèves se multiplient de plus en plus, que les salaires des ouvriers ne sont plus quotidiens, que bien souvent ils ne

travaillent plus que trois ou quatre jours par semaine et, par conséquent, que le pain, malgré le faible prix du blé, ne peut plus être acheté par l'ouvrier qui en a besoin. »

Le mariage du vicomte Achille Espivent de La Villeboisnet, fils du général de division comte Espivent de La Villeboisnet, avec M^{lle} de Saint-George, fille du comte Harscouet de Saint-George et de la comtesse née de La Bourdonnaye, a été célébré avant-hier en l'église de Pluvigné, paroisse du château de Kéronie, qui appartient au comte Harscouet de Saint-George.

L'ALCOOL ET LA LONGÉVITÉ

Voici quelques notes de statistique bien curieuses sur l'alcool et la longévité :

La British Medical Association a chargé une commission de faire une enquête pour se rendre compte de l'âge moyen de trois catégories de buveurs, à savoir : ceux qui s'abstiennent complètement des boissons alcooliques, ceux qui en prennent avec plus ou moins de mesure, ceux qui enfin en font abus.

Cette commission a déposé son rapport. Ses observations ont porté sur 4,234 cas de décès, portant sur cinq catégories d'individus, et voici l'âge moyen atteint par chacune de ces catégories :

1^o Total abstainers : ceux qui ne boivent pas du tout d'alcool, 54 ans, 22 jours.

2^o Habitually temperate drinkers : ceux qui sont modérés dans la consommation des boissons alcooliques, 63 ans, 43 jours.

3^o Careless drinkers : ceux qui boivent sans intention de se griser, par simple imprudence, 59 ans, 67 jours.

4^o Free drinkers : les buveurs habituels, 57 ans, 59 jours.

5^o Decidly imperate drinkers : les ivrognes, 53 ans, 13 jours.

Il en résulte, chose singulière, que ce sont ceux qui ne boivent pas du tout d'alcool qui atteignent l'âge le moins avancé ; viennent ensuite les ivrognes qui ne les dépassent que de peu.

L'âge le plus avancé reste dévolu à ceux qui boivent le plus modérément.

FAITS DIVERS

UNE RESTITUTION

Un prêtre se présentait jeudi, au cabinet de M. Guillot, juge d'instruction, et demandait à lui parler en particulier :

— Monsieur, lui dit-il quand ils furent seuls, je suis chargé d'une mission bien délicate. Une personne, une femme, pauvre pécheresse, a eu recours à mon ministère pour une chose très grave. Cette femme s'est compromise dans des relations coupables avec Prado,

et elle a reçu de lui plusieurs cadeaux, des bijoux. Elle ignorait qu'il fût un criminel. Prado a payé sa dette à la société, et ma pénitente éprouve un remords à garder ce qui lui a été donné par un voleur et un assassin. Permettez-moi, je vous en prie, de taire le nom de la personne qui m'envoie auprès de vous.

En même temps, il présentait à M. Guillot une montre en or, un bracelet en argent, une broche en or avec perles fines et un petit panier en or filigrané.

Ces bijoux vont être expédiés à Bordeaux, où le parquet se chargera de les restituer aux personnes qui ont été victimes de vols de la part de Prado et de sa bande.

Jendi a eu lieu l'exécution de l'Ode triomphale de M^{me} Augusta Holmès.

L'ode de M^{me} Holmès est un hymne à la Révolution et à la libre-pensée. Naturellement les feuilles républicaines crient au miracle. Nous pouvons dire d'ores et déjà que cette exhibition est aussi ridicule que de mauvais goût.

PROFESSION DE FOI D'UN CANDIDAT OPPORTUNISTE

Nommez-moi, je suis patriote ;

Nommez-moi, je suis puritain ;

Nommez-moi, je suis sans-culotte,

Libre penseur, républicain !

Aux champs vous irez en voiture.

Si vous me faites votre élu ;

Les allouettes en friture

Pleurront chez vous par ma vertu.

Le travail, il n'en faut rien dire,

L'aisance régnera partout,

Vous prendrez dans la tirelire

Des riches qui possèdent tout.

Alors le Ciel, sur cette terre,

Protégeant voleurs et vauriens,

En vertu d'un nouveau mystère,

Vous fera part de tous les biens !

Voilà mon but, ma seule idée,

Mais, dans la part de ce gâteau,

Croyez que ma seule pensée

Est d'avoir le meilleur morceau.

VENISE

Venise la belle va combler ses fossés, je veux dire ses canaux, pour cause de salubrité, et remplacer les gondoles par les omnibus.

Ce remblaiement durera dix ans, et puis on verra.

Tout a une fin ici-bas.

On fait aussi, décidément, le chemin de fer de Jaffa à Jérusalem. La station sera au sud, à la Colonie allemande, qui y bénéficie beaucoup.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 septembre 1889.

La hausse de nos rentes suit son cours ; les achats sur le 3 0/0 sont particulièrement nom-

breux en prévision du coupon ; on le cote à 86.42 ; le 4 1/2 0/0 ferme à 104.60.

Le Crédit Foncier est tenu à 1,282.50. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 2,369,302 fr. de nouveaux prêts, dont 1,960,500 fr. en prêts fonciers et 418,802 fr. en prêts communaux.

La Banque de Paris et des Pays-Bas passe de 780 à 785.

La Société Générale est à 463.75. Le 1^{er} octobre, la société mettra en paiement un coupon de 6.25 à valoir sur les bénéfices de l'exercice en cours.

La Banque d'Escompte se négocie à 513.75. Le Crédit Lyonnais a des transactions actives à 692.50.

Bonne tenue des Dépôts et Comptes courants à 596.25.

On cherche à relever les cours de l'Italien, mais c'est peine perdue. Une reprise ne peut avoir pour résultat que d'augmenter les ventes déjà si considérables du comptant.

Le 3 0/0 Portugais est recherché à 68.

L'action du Panama a repris de 42.50 à 45.

La Tour Eiffel s'inscrit à 670.

Les obligations des Chemins Argentins et des Chemins de la province de Santa-Fé conservent un bon courant de transactions à 425 et 395.

L'obligation des Chemins Economiques cote 390.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — En envoyant 40 fr. en un mandat-poste à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris, on reçoit franco par retour du courrier un Bon de l'Exposition sans tickets : c'est le plus avantageux et le moins cher de tous les titres à lots.

BAUME VICTOR !!

Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — 2 » le litre.

Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

La lettre était anonyme.

Après mûre réflexion, le magistrat envoya sans retard prendre à Montracol les informations les plus minutieuses.

Elles furent absolument favorables à celui que désignait la lettre.

Le magistrat ne s'en tint pas là, et voulut faire, lui-même, les démarches nécessaires à la connaissance de la vérité.

Elles ne firent que confirmer les précédentes enquêtes.

Le digne homme, fort perplexé, eut recours alors à un moyen qu'il n'invoquait que dans les circonstances les plus épineuses... Il consulta sa gouvernante — qui réfléchit profondément.

— Bah ! dit celle-ci en aspirant une prise de tabac d'un air grave, — bah ! laissez tout ça tranquille, et... attendons !... D'ailleurs, le dîner est servi !

De sorte que la lettre anonyme est restée dans le tiroir du magistrat ; que ce brave homme dina paisiblement ce jour-là, digéra et dormit sans encombre, et... que rien n'empêcha Raoul, Macdowal, Polly, Tim et Lieschen de continuer leur voyage.

A Nantua, où l'on arriva vers une heure de l'après-midi, on descendit dans une auberge autre que celle où l'on avait logé le 8 et le 9 septembre précédents.

Le major en avait décidé ainsi, et il n'est pas nécessaire d'expliquer les motifs de sa détermination. Ils sont faciles à deviner.

Quels qu'ils fussent, du reste, les voyageurs ne songèrent point à les discuter, et s'y conformèrent avec empressement.

Seulement, il parait prouvé que la jeune Allemande fut aperçue, sans qu'elle s'en doutât, par Tim Snare, au moment où elle entra dans cette auberge où précisément il avait été convenu qu'on ne se montrerait pas, — et qu'il la vit ressortir, quelques minutes plus tard, avec une figure dont elle s'efforçait en vain de dissimuler l'agitation.

D'autre part, Raoul eut ce même jour une aventure qui lui donna fort à penser.

Il se promenait dans la ville, avec Polly et son oncle, lorsqu'il rencontra un domestique de cet hôtel où ils avaient séjourné lors de leur première excursion à Nantua.

Cet homme reconnut nos trois amis et les salua, s'adressant plus particulièrement à Raoul, et, passant auprès de ce dernier, il lui

lança tout bas ces mots mystérieux :

— Attention à vous... Quelqu'un vous cherche !

Machinalement, Raoul se retourna, fort troublé. Le domestique était déjà loin... Raoul eut un geste de dépit et de regret.

Tout d'abord, il eut envie de le suivre. Il ne l'osa pas... D'ailleurs, l'heure du dîner approchait. Et puis, Polly et le major eussent consenti difficilement à laisser Raoul seul dans cette localité, où il avait failli les quitter pour toujours. On aurait pu dire, en style mythologique, que le jeune homme était devenu le prisonnier de l'amitié et de l'amour. Ces dieux jaloux veillaient sur lui, et faisaient honne garde. Leur échapper à cette heure était chose malaisée, impossible.

Quant à prier Macdowal et sa nièce de l'accompagner, Raoul n'y songeait pas et ne l'eût point osé davantage.

Dans la matinée du lendemain, les voyageurs firent leurs adieux à Nantua, où ils ne devaient probablement jamais revenir... Tim, on ne sait pourquoi, quitta l'auberge le dernier...

Ils passèrent, sans s'y arrêter, à St-Germain-de-Joux, village où se trouvent plusieurs usines et où l'on se livre surtout au commerce des

bois, et déjeunèrent à Chatillon-de-Michaille, joli bourg de plus de treize cents habitants, situé auprès du confluent de la Valserine et de la Sémène.

Le lit de cette première rivière est creusé dans la roche vive.

Chatillon possède une belle promenade, sur le monticule où se dresse l'église, promenade que nos touristes ne manquèrent pas de visiter, pendant qu'on apprêtait leur repas.

Le soir même, ils dinèrent et couchèrent à Collonges, bourg situé à l'extrémité d'une gorge et à une demi-lieue du fort l'Ecluse, point stratégique remarquable qui domine cette gorge, sur le Rhône. Ils visitèrent, près de ce fleuve, le lendemain matin, le village de Pougny, où se voient les ruines de deux vieux châteaux et d'où l'on jouit d'une très belle vue, — après quoi ils reprirent leur route vers Ferney, où il avait été décidé qu'on irait d'abord, avant de gagner Genève. On fit deux arrêts seulement, à Farges, pour une réparation urgente au fer de l'un des chevaux, puis à Pouilly-Saint-Genis, — qui, à tort ou à raison, passe pour avoir été une colonie romaine, — et, vers les sept heures après-midi, on descendait à Ferney. (A suivre.)

